

L'ours Balou est blessé à la patte avant droite

L'équipe technique ours a décidé de ne pas le capturer pour l'instant.

Suite au tir par balle sur un ours par un chasseur dimanche 7 septembre lors d'une battue au sanglier sur la commune de Prades en Ariège, d'importants moyens ont été mobilisés pour retrouver l'ours, déterminer la gravité de ses blessures et intervenir si nécessaire.

Dès dimanche, l'examen des poils prélevés sur les lieux de l'accident confirmait qu'il s'agissait d'un ours et les indications de télémétrie montraient la présence de l'ours Balou aux alentours.

Lundi 8 septembre, une équipe de 10 personnes était sur la commune de Comus dans l'Aude où l'ours Balou avait été localisé à proximité de son gîte : des membres de l'Équipe Technique Ours et des services départementaux ariégeois et audois de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, accompagnés par deux vétérinaires. L'objectif était de localiser précisément l'animal à l'aide de l'émetteur dont il est équipé, de tenter de l'apercevoir afin de diagnostiquer son état et éventuellement d'effectuer une intervention vétérinaire pour le soigner.

Dans l'après-midi, alors que l'ours avait été localisé précisément, l'équipe a tenté une approche : l'animal détectant cette présence humaine a quitté son gîte avant d'avoir pu être vu. L'observation de la zone n'a pas montré de traces de sang ou d'autres signes manifestes de blessure. Le suivi effectué grâce à son émetteur a indiqué qu'il a effectué alors un déplacement sur un à deux kilomètres.

Compte tenu de ses éléments et après avis des experts présents, il a alors été décidé de ne pas prendre le risque d'une nouvelle approche.

Depuis, une équipe de cinq personnes reste sur le terrain et est chargée d'observer l'évolution de son comportement ; cette équipe de garde suit l'animal avec attention par télémétrie de proximité en évitant toute perturbation qui pourrait le mettre en danger.

Pendant la nuit de lundi à mardi, son émetteur a montré qu'il était actif.

Dans la nuit de mardi à mercredi, l'ours a effectué un circuit d'environ deux kilomètres. Son passage sur une zone de terrain plus meuble a permis de relever ses traces et de confirmer qu'il se déplace en ne posant pas la patte avant-droite.

Ces dernières informations confirment que c'est bien l'ours Balou qui a été touché par un tir et qu'il serait blessé à une patte avant sans que cela ne l'empêche de se mouvoir.

Source : [Direction régionale de l'environnement - Midi-Pyrénées](#), communiqué du 10 septembre 2008